

Conditions Générales de Vente de Euclidiane applicables aux Particuliers

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre *Euclidiane*, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU) au capital social de 15000 €, dont le siège social est situé au 229 rue Saint Honoré 75001, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 893 439 455, et toute personne physique inscrite à une formation à titre individuel (ci-après dénommée le "stagiaire")

Article 1 : Objet

Les présentes CGV définissent les conditions dans lesquelles *Euclidiane* dispense des formations professionnelles aux particuliers, qu'il s'agisse de sessions en présentiel ou à distance

Article 2 : Inscriptions et commandes

1. Modalités d'inscription

- L'inscription se fait via le formulaire disponible sur le site web, par e-mail (reservation-inscription@euclidiane.com)
- Le stagiaire doit fournir des informations exactes et complètes lors de l'inscription
- Délais d'accès : 15 jours après la commande

2. Validation de l'inscription

L'inscription est confirmée à réception :

- Du contrat de formation signé,
- Du règlement ou des justificatifs relatifs à un financement externe (CPF, Pôle Emploi, etc.)

Article 3 : Tarifs et modalités de paiement

1. Tarifs

- Les prix des formations sont indiqués en euros TTC et comprennent les frais pédagogiques ainsi que, le cas échéant, l'accès aux outils en ligne

2. Modalités de paiement

- Le paiement peut être effectué par virement bancaire ou chèque.
- Un acompte de 30 % est exigé à la signature du contrat de formation. Le solde doit être réglé avant le début de la formation

3. Financement externe

Si le stagiaire bénéficie d'un financement externe (CPF, Pôle Emploi, etc.), il doit fournir les documents nécessaires à *Euclidiante*. En cas de refus de financement, le stagiaire reste redevable de l'intégralité des frais

Article 4 : Délai de rétractation

Conformément à l'article L.221-18 du Code de la consommation, le stagiaire dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la signature du contrat de formation, sans justification ni pénalité.

- Pour exercer ce droit, le stagiaire doit notifier à *Euclidiante* par écrit (e-mail ou courrier)
- Si la formation commence avant l'expiration du délai de rétractation, le stagiaire renonce à ce droit

Article 5 : Annulations et reports

1. Par le stagiaire

- Toute annulation doit être communiquée par écrit.
- Si l'annulation intervient :
 - Plus de 10 jours ouvrés avant le début de la formation : remboursement intégral, hors frais administratifs.
 - Moins de 10 jours ouvrés : 50 % des frais restent dus

2. Par *Euclidiante*

- En cas d'annulation ou de report par nos soins, le stagiaire pourra choisir entre un remboursement total ou un report sans frais

Article 6 : Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques fournis sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction, modification ou diffusion sans autorisation préalable est interdite

Article 7 : Confidentialité et protection des données

Les données personnelles collectées sont strictement confidentielles et utilisées dans le cadre de la formation. Elles sont traitées conformément au RGPD. Pour en savoir plus, consultez notre Politique de Confidentialité

Article 8 : Responsabilité

Euclidiane s'engage à fournir des formations conformes aux attentes contractuelles. Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de force majeure ou d'utilisation inappropriée des connaissances acquises

Article 9 : Litiges et droit applicable

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige, et après tentative de résolution amiable, le tribunal compétent sera celui du lieu du siège social de *Euclidiane*

Article 10 : Entrée en vigueur

Les présentes CGV entrent en vigueur à compter du 01 juin 2025. Elles sont mises à disposition des stagiaires avant toute inscription